

186 750 \$ pour réduire les débits de pointe et les sédiments sur la rivière des Fermes

Scott, 25 juin 2020. – Le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) est heureux d'annoncer le début du projet « Gestion intégrée des débits de pointe et des sédiments dans le bassin versant de la rivière des Fermes ». Ainsi, dès l'été 2020 et jusqu'à la fin de l'année 2021, l'organisme travaillera sur l'aménagement des fossés du bassin versant de la rivière des Fermes afin de diminuer les débits de pointe et le transport des sédiments.

Des aménagements qui serviront d'exemples

Les fossés sont au cœur de ce projet. Dans les prochaines semaines, leur caractérisation permettra de mieux connaître les endroits problématiques. Quant à la priorisation des lieux d'intervention, elle se fera en concertation avec les municipalités du territoire, soit Saint-Joseph-des-Érables, Saint-Frédéric, Saint-Séverin, Saint-Jules et Sacré-Cœur-de-Jésus.

Par la suite, divers aménagements seront réalisés pour ralentir ou retenir l'eau lors des fortes pluies. Ces coups d'eau importants viennent augmenter le débit et causer divers problèmes comme des inondations locales ou de l'érosion. Les aménagements permettront également de diminuer l'érosion des fossés ainsi que le transport des sédiments, deux phénomènes naturels amplifiés par l'usage du territoire et l'activité humaine.

Ce projet représentera une vitrine des aménagements hydrauliques possibles pour la gestion des débits de pointe et des sédiments dans la région dont les acteurs de l'eau pourront s'inspirer.

À l'été 2021, producteurs agricoles, producteurs forestiers et municipalités pourront profiter de formations sur les meilleures méthodes d'aménagement et d'entretien des fossés.

Partenaires essentiels au projet

Ce projet est rendu possible grâce à une subvention de 140 000 \$ du Ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques par le Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau (PSREE) lié au Plan d'action 2018-2023 de la Stratégie québécoise de l'eau, qui déploie des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.

Plusieurs partenaires ont aussi offert une contribution en nature, soit les municipalités de Saint-Joseph-des-Érables, Saint-Frédéric, Saint-Séverin, Saint-Jules et Sacré-Cœur-de-Jésus, les MRC de Robert-Cliche et des Appalaches, le Syndicat de l'Union des producteurs agricoles de Robert-Cliche, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) et le ministère des Transports (MTQ). Les propriétaires privés seront également appelés à contribuer en nature dans le cadre de ce projet, ce pour quoi le COBARIC les remercie chaleureusement!

À propos du Comité de bassin de la rivière Chaudière

Le COBARIC a pour mission d'organiser, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la rivière Chaudière. Il favorise ainsi la pérennité de la ressource eau par la concertation et la participation des usagers de l'eau de son territoire. Pour y arriver, l'organisme élabore un Plan directeur de l'eau, outil régional par excellence pour prioriser les actions selon leur priorité.

- 30 -

Source :

Émilie Sirois
Chargée de projets en communication
Tél. : 418 389-0476, p. 7
communications@cobaric.qc.ca

Pour information :

Marie-Ève Thérout
Coordonnatrice de projets et géomatique
Tél. : 418 389-0476, p. 2
coordination@cobaric.qc.ca